



FICHE D'INSCRIPTION 2024/2025

ÉLÈVE :	
Adresse :	
C.P. – Ville :	
Date de naissance :	
Adresse Email :	
Téléphones :	

RESPONSABLES LÉGAUX :

	RESPONSABLE 1	RESPONSABLE 2
Nom :		
Adresse : (si différente de celle de l'élève)		
Téléphones :		
Email :		

Autre responsable légal : _____

Discipline(s) souhaitée(s)	
INSTRUMENT(S)	
FORMATION MUSICALE (jour à préciser)	
JARDIN/ÉVEIL MUSICAL (jour à préciser)	
ATELIER(S)	
PRATIQUE(S) COLLECTIVE(S)	

Les élèves désirant débiter l'apprentissage d'un instrument sont invités à formuler deux choix. S'il n'y a pas de place dans la classe du choix 1 nous tiendrons compte du choix 2.

CHOIX n° 1	CHOIX n°2

Demande de prêt d'un instrument d'orchestre du Centre Musical Municipal

Le prêt se fait par contrat d'un an renouvelable en début d'année scolaire. L'instrument prêté doit être entretenu, assuré et rendu dans l'état initial. À partir de la deuxième année de prêt, les parents devront faire réviser l'instrument si nécessaire.

J'autorise mon enfant à rentrer seul : OUI NON

J'accepte d'être contacté pour du covoiturage : OUI NON

Dans le cadre du R.G.P.D. (Règlement Général sur la Protection des Données), l'élève majeur, les parents ou le représentant légal :

- Autorisent l'hospitalisation de l'élève si son état le nécessite : oui non
- Autorisent le C2M à leur envoyer des mails d'information : oui non
- Autorisent le C2M à les contacter par téléphone ou par le biais des outils numériques : oui non

Droit à l'image :

Je soussigné(e) autorise le C2M à photographier, filmer ou enregistrer mon enfant ou moi-même et, utiliser les supports à des fins promotionnelles (presse, magazine, revue, exposition, journal, réseaux sociaux et site internet du C2M ou de la ville de Roche La Molière).

Je déclare sur l'honneur :

- L'exactitude des renseignements indiqués
- Avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement consultable :

<https://www.rochelamusique.com/pages/infos-pratiques/projet-d-etablissement.html>

Fait à :

Signatures responsables 1 et 2 :

Le :

ILLIWAP :

Recevez les informations du C2M en temps réel sur votre téléphone ! Pour vous connecter, il vous suffit de :

QRCode de la station

- Télécharger l'application ILLIWAP sur votre smartphone via Google Play ou Apple Store
- Cliquer sur Ajouter une station
- Scanner le QR code (disponible au C2M) ou entrer le code @C2M



@C2M

RÈGLEMENT DES COTISATIONS :

Pour cette rentrée 2024/2025, tous ceux qui souhaitent régler la cotisation en utilisant le prélèvement bancaire devront remplir le mandat SEPA se trouvant sur le site internet. Cette formule est OBLIGATOIRE si vous vous acquittez de la participation financière en 3 voire 10 fois.

Merci de bien vouloir joindre un RIB à votre fiche d'inscription ainsi qu'un mandat de prélèvement.

Je souhaite poursuivre le prélèvement automatique pour l'année 2024/2025 :

- En 3 fois (octobre/janvier/avril) en 10 fois (tous les mois de septembre à juin)
- Je souhaite arrêter le prélèvement automatique

- Je souhaite régler par virement en 1 fois la cotisation (RIB du C2M)